la Chambre, comme le propose le président du Conseil qui accepte cette modification à sa première proposition. (Exclamations sur divers bancs).

Par 289 voix contre 228, la Chambre renvoie la discussion après le budget.

La Chambre renvoie à vendredi une interpellation sur la *liquidation de l'usine Cail.*

Troisième interpellation

M. le président. — Je suis saisi d'une autre demande d'interpellation (Exclamations au centre et à gauche).

Une voix à gauche. — C'est de l'obstruction ; on veut empêcher la Chambre de travailler.

M. Le Provost de Launay demande à interpeller le gouvernement sur l'indemnité de 8,400 francs accordée illégalement à un sénateur sur le budget des travaux *publics (Mouvements divers).*

M. Tirard fait remarquer que M. le ministre des travaux publics n'est pas à son banc,

M. Yves Guyot qui entre à ce moment dans la salle des séances, déclare qu'il ignore absolument de quoi il s'agit.

M. C. Dreyfus demande la fixation à lundi, mais proteste contre un manquement aux habitudes de courtoisie et de loyauté parlementaire. (Très bien, très bien).

M. Le Provost de Launay n'accepte pas ces paroles. Il aurait pu, à propos du budget, demander des explications à l'improviste ; il a voulu prévenir le gouvernement.

M. Yves Guyot dit qu'ordinairement on prévient le ministre avant de l'interpeller. Il s'agit de faits antérieurs à l'entrée de l'orateur dans le ministère et même dans le Parlement, pourquoi *n'a-t-on* pas attendu la discussion du budget des travaux publics? Ce qui n'est pas correct c'est d'interpeller quand le ministre n'est pas en mesure de répondre, et quand on sait que la *calomnie aura le temps de faire son* œuvre en attendant la réponse. (Applaudissements à gauche).

M Le Provost de Launay dit qu'il est décidé à opposer une parfaite indifférence aux paroles violentes ; il a proposé son interpellation pour que le ministre soit averti.

L'interpellation est renvoyée à la discussion du budget des travauxp ublics.

Le Budget

La Chambre reprend la discussion du budget de l'armée.

M. René Brice demande la gestion directe pour les fournitures agricoles.

M. Wickersheimer, rapporteur, et M. de Freycinet, combattent cet amendement.

Le chiffre du gouvernement et de la commission est repoussé par 322 voix contre 215.

M. de Freycinet déclare avant tout nouveau vote qu'il ne peut accepter de réduction qui impliquerait la gestion directe. Il ne pourrait accepter qu'une augmentation de crédit.

M. Brice renonçant à la réduction de 10.000 fr. demande une augmentation de 100 francs.

M. Burdeau, rapporteur général fait des réserves au nom de la commission du budget.

Après un échange d'observations entre MM. Reille, Wickersheimer et Freycinet, le chapitre 24 est finalement renvoyé à la commission.

Les chapitres 25 à 27 sont adoptés.

La séance est levée.

APRÈS LA SÉANCE

L'interpellation Le Provost

Paris, 22 juin. — Le sénateur visé par l'interpellation Le Provoost de Launay est M. Béral, qui touche sur le chapitre 6 8,000 francs comme inspecteur général des mines, et qui, selon la cour des comptes, devrait toucher sur un autre chapitre.

Obstruction réactionnaire

Paris, 22 juin. — On est convaincu que les membres de la droite et les boulangistes, en *interpellant incessamment sur des* questions sans importance,ont un autre but : c'est de faire de l'obstruction, empêcher le vote du budget et arrêter le travail utile du Parlement.

LA HAUTE COUR DE JUSTICE

Clôture de l'instruction

Paris, 22 juin. — Comme nous l'annoncions hier, l'instruction contre le général Boulanger et consorts a été close définitivement et officiellement aujourd'hui, en séance plénière de la commission et en présence du procureur général. A l'issue de la séance, le procès-verbal de la remise des pièces a été signé.

LE MONUMENT PAUL BERT

Paris, 22 juin. — La date de l'inauguration de la statue de Paul Bert à Auxerre, qui avait été fixée au 25 juin, vient d'être reportée au 7 juillet.

MM. Spuller et Etienne doivent représenter le gouvernement à cette cérémonie.

Nous apprenons que M. de Freycinet, ministre de la guerre, se joindra à ses collègues.

LES CONGÉS DES PRÉFETS

Paris, 22 juin. — Le ministre de l'intérieur a déclaré que cette année, en vue des élections générales, les préfets ne seraient pas autorisés à prendre des congés, comme les années précédentes, du mois de juillet au mois d'octobre.

M. Girard contre le « XIXe Siècle »

La condamnation

Paris, 22 juin. — Le jury a rendu un verdict de culpabilité contre le gérant du *XIXe Siècle* et la cour l'a condamné à un mois de prison, 15.000 francs de dommages intérêts, *1.000 fr. d'amende* et à l'insertion de l'arrêt dans 3 journaux.

LES INGÉNIEURS AMÉRICAINS

A la Tour Eiffel

Paris, 22 juin. — Les ingénieurs américains, dont nous avons annoncé l'arrivée hier à Paris, ont été reçus aujourd'hui à l'Exposition par la Société des Ingénieurs *civils de France*, dont le président est M. Eiffel.

Dans la matinée, M. Eiffel leur a souhaité la bienvenue au pavillon de la Société des ingénieurs civils.

M. Chanute a répondu au nom des ingénieurs américains. Puis ceux-ci ont fait l'ascension de la tour Eiffel.

Un déjeuner, auquel assistaient M. Whitelaw-Reid, ministre des Etats Unis, et M. Berger, leur a été offert à la première plate forme de la tour.

Au dessert, M. Eiffel a porté la santé du peuple américain, de M. Harrison, président des Etats Unis, et de M. Carnot, président de la République française.

Ce toast a été accueilli par des hourras.

M. Tour, ingénieur américain, a répondu à ce toast par un éloge de la fraternité du peuple américain et du peuple français.

Les convives se sont séparés après un toast de M. Banderali aux ladies américaines, très nombreuses à ce banquet.

TENTATIVE DE CORRUPTION à l'Exposition

Paris, 22 juin. — Un fait d'une gravité exceptionnelle vient de se passer au Champ-de-Mars, dans la section des industries diverses françaises. Il s'agit d'une tentative de corruption de deux membres du jury par l'un des exposants, honorablement connu à Paris et qui, jusqu'ici, n'avait eu aucune tare dans sa vie commerciale.

Voici quelques renseignements à ce sujet : Il y a cinq ou six jours, deux jurés recevaient séparément une lettre par laquelle un *exposant offrait* de leur remettre à chacun 3,000 francs, si après l'analyse de ses produits il lui faisait obtenir une médaille d'or.

Ces lettres portaient la signature de M. Théodore Defraisne, pharmacien à Paris. Elles renfermaient chacune une somme *de 1,000 francs.*

Les lettres en question et leur contenu furent immédiatement déposés entre les *mains du commissaire général de l'Exposition*, et M. Tirard, président du conseil a pris un arrêté déclarant M. Defraisne déchu de ses droits d'exposant toute réserve, faite au sujet de poursuites pénales et civiles qu'il y aurait lieu de lui intenter.

Ce matin, l'administration a apposé sur la vitrine du sieur Defraisne la copie de cet arrêté. Des mesures vont être prises *pour l'exclusion totale des produits* de M. Defraisne dans l'Exposition.

LE FUSIL LEBEL

Le général Galimard rendra compte au ministre de la guerre, dans la prochaine audience des magnifiques résultats donnés par les expériences avec le nouveau fusil.

LES DIFFAMATEURS BOULANGISTES

Tarbes, 22 juin. — Le tribunal s'est déclaré compétent dans le procès en diffamation intenté par M. Quesnay de Beaurepaire au journal *l'Ère Nouvelle*.

Il a condamné par défaut M. Limon, rédacteur du journal, à quinze jours de prison et 1,500 fr. de dommages-intérêts et M. Croharé, gérant, à 1,500 fr. de dommages-intérêts et 500 fr. d'amende.

CONFÉRENCE ANTIBOULANGISTE

Béziers, 22 juin.— Des affiches viennent d'être apposées par le comité républicain antiboulangiste, annonçant une conférence de M. Lissagaray pour demain à 2 heures, au théâtre, en réponse au banquet boulangiste.

LA GRÈVE DES BOULANGERS A TOULON

Toulon, 22 juin. — La grève des boulan*gers est sur le point d'être terminée.*

L'alimentation a été assurée par les soins de l'administration.

ÉTRANGER

ITALIE

FUNESTE EXPÉRIENCE

Rome, 22 juin. — On télégraphie de Turin que le docteur Bareggi, fondateur d'un établissement antirabique, s'étant écarté du système Pasteur pour adopter celui du médecin espagnol Ferran, a eu *en quelques jours cinq morts parmi ses clients.*

Devant ce résultat, il a déclaré revenir au système Pasteur, mais l'autorité a fait fermer l'établissement.

Encore un député qui se retire

M. Keller, député clérical de Belfort, adresse au journal de cette ville, une lettre par laquelle il déclare ne plus solliciter le renouvellement *de son mandat.*

Chronique Locale

ROUBAIX

Le crime de la rue Daubenton

L'individu dont nous avons annoncé l'arrestation dans l'Eure, n'est pas l'assassin de Mlle Lefebvre. C'est un nommé Louis Ledoux, 19 ans, qui sera poursuivi uniquement pour vagabondage devant le tribunal d'Evreux.

Il a dissimulé son identité, lors de son *arrestation, uniquement parce qu'il est* passible de la relégation.

Ledoux a prouvé qu'il était à Pont-Audemer au moment du crime de la rue Daubenton.

Réunion de commissions. — Les 1re et 3e commissions se réuniront demain, lundi, à cinq heures et demie du soir, pour examiner les questions suivantes :

Ordre du jour :

1° Réceptions définitives ; désignation des conseillers ;

2° Marché au poisson : *agrandissement,* communication ;

3° Hôtel-Dieu : construction d'un hangar pour la brasserie ;

4° Entretien des chaussées pavées ; résiliation de l'entreprise de M. Vandekerkove ;

5° Rue de la Gare : Construction de trottoirs, régularisation demandée par la Trésorerie générale ;

6° Rue *de la Gare : cession de parcelles* inutiles ; lettre de M. le vice-président de la Commission administrative des Hospices ;

7° Rue Lacordaire : fixation des alignements ;

8° Rues particulières : projet de règlement.

Concours hippique. — Aujourd'hui, dimanche et *demain, lundi,* aura lieu le 3e grand concours hippique organisé par le Club roubaisien, dans sa piste du parc Barbieux.

Voici le programme de la 1re journée avec le nombre d'engagements.

Dimanche à une heure. — Concours d'équipages et chevaux de traits, pour tous chevaux servant au commerce, à l'industrie, à l'agriculture, sans condition d'âge ni de provenance. *Entrée gratuite.*

Première catégorie, attelages à trois chevaux et plus, 4 prix (médailles, plaques, flots de rubans et 20 francs à l'écurie).

Deuxième catégorie, attelages à deux chevaux 4 prix médailles, plaques, flots de rubans et 15 francs à l'écurie.)

Troisième catégorie, attelages à un cheval, 4 prix (médailles, plaques, flots de rubans et 10 francs à l'écurie).

1re catégorie, deux engagements.

2e, Neuf engagements.

3e, Dix-huit engagements.

A deux heures et demie, Concours d'équipages et chevaux de maîtres, sans condition d'âge ni de provenance. Quatrième catégorie, chevaux attelés seuls (entrées, 10 fr. par équipage).

1er prix, un objet d'art et 15 francs à l'écurie ; 2e, une médaille vermeil et 10 fr. à l'écurie ; 3e, une médaille *argent et 10 fr. à l'écurie* ; 4e, une médaille argent et 10 fr. à l'écurie ; 5e, une médaille argent et 5 fr. à l'écurie ; 6e, une médaille argent et 5 fr. à l'écurie ; 7e, 8e, 9e et 10e, flots de rubans.

4e catégorie, douze engagements.

A trois heures, Courses au galop, sauts d'obstacles. Première épreuve, prix d'ouverture, pour chevaux de tout âge, de toutes nationalités (n'ayant pas gagné de prix dans les concours hippiques en 1889), montés par des gentlemen portant l'habit rouge ou la jaquette noire, la culotte, les bottes et le chapeau haute forme. Huit obstacles de 0,80 centimètres.

Entrée, 20 francs.

1er prix, un objet d'art ; 2e, un objet d'art ; 3e, une médaille vermeil ; 4e, une médaille argent ; 5e, une médaille argent ; 6e, 7e et 8e, flots de rubans.

Cinq engagements.

A 4 heures, concours d'équipages et chevaux de maîtres, sans condition d'âge ni de provenance.

3e catégorie. — Attelages à deux chevaux en tandem. (Entrée : 20 fr. par équipage).

1er prix, un objet d'art et 20 fr. à l'écurie ; 2e, une médaille vermeil et 15 fr. à l'écurie ; 3e, une médaille argent et 10 fr. à l'écurie ; 4e, flots de rubans.

Trois engagements.

A 4 h. 1/2, *courses au galop, sauts d'obstacles.* — 2e épreuve, prix des dames, pour chevaux de de tout âge et de toutes nationalités, montés par des gentlemen portant l'habit rouge ou la *jaquette noire, la culotte, les bottes et le chapeau haute forme.* — Dix obstacles. — Entrée : 20 francs.

1er prix, un objet d'art ou 300 fr.; 2e, un objet d'art ou 200 fr.; 3e, un objet d'art ou 100 fr.; 4e, 5e, 6e, flots de rubans.

Onze engagements.

Comme dernier concours, courses d'officiers. Prix de la Commission. Quinze engagements.

Une exposition très importante de voitures de toutes sortes aura lieu dans l'enceinte du concours.

Voici les noms des carrossiers qui exposeront: MM Van den hende, Antiochus et Holvoet de Roubaix ; Cliquennois frères, de Lille. Une exposition de harnachements de toutes sortes sera faite par la maison Waetjens,

La foule sera nombreuse, dimanche et lundi, au jardin Barbieux, aussi croyons-nous devoir *prévenir le public qu'un immense velum, dressé* sur les tribunes, préservera très efficacement des atteintes du soleil.

Comme toujours, le buffet sera très bien ins*tallé par M. Meurillon.*

***

Une réunion intime, avec concert, illumination et feu d'artifice aura lieu dimanche 23 juin, dans les jardins de M. Georges Catteau, rue du Grand-Chemin.

Une carte de membre actif ou honoraire du Club Hippique donne seule droit d'entrée. Ces membres pourront y amener leurs invités étrangers aux villes de Roubaix et Tourcoing en les *inscrivant au livre de présentation qui* sera déposé, à cet effet, à l'entrée des jardins.

Un commissaire se tiendra à l'entrée du Club Hippique, à la disposition des personnes désirant se faire inscrire comme membres honoraires.

Un service de voitures sera organisé le dimanche et le lundi du *Grand Café*, au Club Hippique.

Départ, toutes les 1/2 heures, à partir de midi et demi.

Disparition d'un garçon coiffeur. — Le 22 mai dernier, M. Ferlier, coiffeur, 49, rue du Chemin de Fer, demandait à l'hospice de Lille un jeune homme pour occuper l'emploi de garçon coiffeur.

On acquiesça à sa demande et on lui remit un *nommé Georges Trochon,* âgé de 16 ans, orphelin.

Dès le début, M. Ferlin n'eut pas lieu d'être satisfait du jeune homme, mais il prit patience.

Vendredi matin, il l'envoya chez son beau-père faire une course, il y déposa un panier et, prétextant une autre course il partit et ne revint plus.

D'actives recherches sont faites pour le retrouver.

A l'Ecole de natation. — Des bruits mal fondés ont circulé ces jours derniers, concernant le renouvellement de l'eau à l'école de natation.

Il est vrai que le bief situé entre le pont Morel et le pont des Couteaux, a été mis à sec pour construction de quais, mais ce dont on ne se rend pas bien compte, c'est que même avant l'ouverture de *l'école,* une canalisation souterraine avait été établie pour prendre l'eau necessaire à l'école de natation dans le bief situé entre le pont Morel et le pont de la République

D'un autre côté, le trop plein des bassins de l'école s'écoule dans une autre canalisation, conduisant au delà du Pont des Couteaux, alimentant ainsi le nouveau canal jusqu'à l'ancien.

C'est pourquoi l'on trouve tant d'herbe dans les bassins, mais que les baigneurs ne s'en plaignent pas car ils l'ont toujours *de l'eau régulièrement renouvelée.*

Ecole des arts industriels de Roubaix. — Cours de physique et de chimie, rue du Collège, professeur : M. A. Béghin.

Cours de physique, lundi 24 juin, à 8 heures du soir. Piles et accumulateurs. Electrolyse.

Cours de chimie, jeudi 27 juin, à 8 heures du soir. Aldéhydes et Acétones.

L'institut Sévigné toujours si bien dirigé par Mlle Coulbaux, *vient de remporter de* nouveaux succès aux examens du certificat d'études primaires le mardi 19 juin.

Sur 29 élèves présentées, 28 ont été reçues ; l'une d'elles, Mlle Julia Wardavoir, âgée de 11 ans, a remporté le premier prix départemental.

Accident par imprudence. — Vendredi après midi, vers trois heures, le jeune Théodore Fournier, âgé de 10 ans, demeurant rue Decrême, en voulant monter sur le derrière d'un camion, en est tombé la tête la première sur le pavé.

L'enfant en a été quitte pour une légère contusion à la tête et a pu être reconduit chez lui.

Le camion appartient à M. Lemaire-Dillies.

Les chiens. — Le nombre de chiens mis en fourrière diminue tous les jours.

Dans la journée de vendredi, cinq seulement ont été saisis, et deux contraventions pour divagation ont été dressées.

Le chien de M. Ferdinand Delgrange, menuisier, demeurant rue Saint-Joseph, a été abattu par l'agent Liénard.

Ce chien ne voulait plus boire ni manger et avait la *gueule pleine d'écume.*

Le bruit avait d'abord couru que ce chien était enragé, mais après vérification, le fait a été reconnu inexact.

Minck. — Vendredi, 80 kilos de poissons, dont 50 kilos de crevettes ont été saisis au Minch.

Contraventions pour coups ont été dressées à la charge des nommés Louis Sanctorum, charpentier, âgé de 28 ans, demeurant rue du *Ballon* et *Henri Delrue*, journalier, âgé de 30 ans, demeurant Hameau du Noir-Bonnet.

Vol. — Vendredi soir, vers 3 heures, l'agent Danguien était informé par un passant, qu'un individu venait de voler une paire de bottines à l'étalage de M. Deflou, marchand de chaussures rue de la Gare.

L'auteur de ce vol a été arrêté rue Nain, porteur des objets volés ; il se nomme Gustave Wibaux, âgé de 32 ans, tisserand sans domicile fixe.

Il a été écroué au dépôt.

Concours de chiens ratiers. — Un grand concours de chiens *ratiers organisé par le* « Club Roubaisien aura lieu le dimanche 30 juin à trois heures et demie, à l'estaminet du Pont de l'Union tenu par M. Pierre Delange, rue du Coq Français, 1 (près de l'Hippodrome).

Le premier prix consiste en un beau réveil matin, le 2e, un magnifique collier de chien, le 3e, un collier de chien.

A l'issue du concours, auront lieu trois séries pour les amateurs :

1re série, un rat sous un pot à à fleurs. 2e, un rat dans une caisse à cigares. 3e, un rat dans une croix en briques.

La mise pour chacune de ces trois séries sera de 2 fr. 75, dont 75 c. pour le prix du rat et 2 fr. pour *la formation des prix.*

Le 1er prix aura les deux tiers des mises et le deuxième aura le dernier tiers.

Entrée : 50 cent. par personne.

Il y aura des rats à la disposition des amateurs pour le dressage.

On achète les rats à raison de 35 centimes pièce.

Concours colombophile. — Dimanche 30 juin, grand concours international de La Rochelle (Charente inférieure) 574 k. (en vent ordinaire de 10 à 11 heures de vol) prix d'honneur, jeux de poules, etc., vitesse propre zones de pigeonnier selon les distances établies par M. E. Wearts, bagues en caoutchouc, constatateurs et bagues Vandenbossch d'Audenarde de la société anonyme de Roubaix-Tourcoing. Cinq postes pour Roubaix qui seront désignés après l'inscription pour épargner du parcours trop long aux colombophiles : 1 poste au Blanc-Seau, 1 à Mouveaux, 1 à Croix ; pour les étrangers à ces localités, des postes seront établis selon le nombre de pigeons.

Le parallélogramme s'étend du sud au nord de Lille inclus à Mouscron inclus de l'Est à *l'Ouest de Leers à Mouveaux. Mise exceptionnelle* 4 fr. par pigeon dont 2 fr. pour frais, poules depuis 25 fr. jusque 100 fr.

Voici le résultat du concours sur Saint-Just du 16 juin 1889 organisé par la société le *Pigeon National*, établie chez M. Daudenne, à l'estaminet du *Gros Caillou*, rue du Tilleul, 3 paniers pigeons, lâchés à 6 heures, temps couvert. Convoyeur M. Aubin Veevaerte.

1er prix, Delvoye, 9 h. 40p ; 2e, Dhasse, 9.49ppp; 3e, Delvoye, 10.03pp; 4e, 10.03ppp; 5e, Fyne, 10.03ppp; 6e, Pévion, 10.04; 7e, Duflo, 10.04pp ; 8e, Dorchies, 10.10p; 9e, Vroman, 10.11; 10e, Deroubaix, 10.18; 11e, Hélinck, 10.18.

— *Résultat du concours de St-Just, offert* le 16 juin, par la société colombophile *Saint-Martin*, établie chez le sieur Vandevelde, rue de Rome, 366 pigeons de concours,lâchés à 10 h. 1/2, *beau temps*, vent nord-est, convoyeur Aubin Weevarts.

1er prix, Delmotte, 1 h. 14 m. 0 s. hupp; 2e, Grimonprez, 15.14hp; 3e, Delfortrie, 15.44hp; 4e, J. Lepoutre, 15.57hp; 5e, J. Ferret, 16.04hpp; 6e, L. Wolff, 16.20hp; 7e, Lindré, 16.30hp; 8e, Hovine, 17.36hpp; 9e, Courouble, 18.13hpp; 10e, Vandevelde, 19.12h; 11e, J. Carbon, 20.22pp; 12e, J. Rabaux, 23.52p; 13e, P. Massiez, 23 58p; 14e, J. Debuchy, 25.08ppp.

15e prix, Fourlinni, 1 h. 24 m. 15 s. p; 16e, Dubucquois, 24.22p; 17e, Fournier, 25.10p; 18e, P. Marcy, 25 11p; 19e, Vandevelde, 25.32pp; 20e, L. Wysseur, 25.34ppp; 21e, Delmotte, 26.30 ppp; 22e, E. Maton, 26 44p; 23e, J. Carbon, 26.52ppp; 24e, G. Browaeys, 26.25pp; 25e, E. Ladsous, 26.54pp; 26e, Delmotte, 27p; 27e, Moulard, 27.13ppp; 28e, Deschryver, 27.20pp.

29e prix, P. Olivier, 1 h. 7 m. 57 s. p; 30e, P. *Tilleuie*, 27.58pp; 31e, *Laureys, 28.20p*; 32e, Delmotte, 28.30; 33e, Ladsous, 28.44.0p; 34e, Lumbrey, 28.44; 35e, pigeon annulé, 28.45; 36e, Vandalle, 28.55.op; 37e, H. Morel, 29 10.

Poules à 5 fr. hors concours, 1 h. 29 m. 44 s. Delfortries, ooop; Courouble, 1 h. 30 m. 13 s. ooop.

Nota : Le 35e prix est annulé pour fausse déclaration de parcours.

— Voici le résultat du concours de Clermont, donné par la *Fédération Roubaisienne*, au siège du *Pigeon Courageux, 20 paniers lâchés à* 9 h. 30 m. Vent nord, temps sombre, par H. Verplanck, 2e convoyeur. 1er prix, M François Mathon, à 12 h. 36 m. 40 s., 2e, Capart, 3e Debarbieux, 4e, Verhaeghem, 5e, Senneville, 6e, Vandebruyer, 7e, Roussel, 8e, Lambin, 9e, Vanbrussel, 10e, Verreken, 11e, Casier, 12e, Guilmyn, 13e, Véraghem, 14e, Mullié, 15e, Blomart, 16e, Destobelaer, 17e, Lepers, 18e, Vanrossel, 19e, Bausière.

20e prix, Rabaux: 21e, Vanbrussel ; 22e, Debruyne; 23e, Machu ; 24e, Vanneste; 25e, Duthoit; 26e, Matt; 27e, Honoré ; 28e, Honoré ; 29e, Hellebois ; 30e, Lecomte ; 31e, Mullié ; 32e, Grimonpont ; 33e, Vandebruger; 34e, Ducattez; 35e, Desbarbieux; 36e, Senneville ; 37e, Vandeville ; 38e Maes ; 39e, Vanbrussel.

40e prix, Liagre;41e, Honoré; 42, E. Catteau; 43e, Vandeville; 44e, Maes; 45e, Vermech; 46e, Six; 47e, Machu; 48e, *Lefebvre*; 49e, Arsène; 50e, Roy; 51e, Dessaux; 52, Stinacker; 53, Desmet;51e, Degraeve; 55e, Loquet; 56e, Vromant ; 57e, Debuy; 58e, Desobry; 59e, Dérégnaucourt; 60e, Lefebvre; 61e, Larivière; 62, Lefebvre; 62, Dhal; 64; Lernould; 65e, Duthoit; 66e, Demeienaere; 67e, Vanverlup; 68e, Stoffyn; 69e, Robayes, à 12 h. 56 m. 24 s. (Somme engagée 2,412 fr.)

— Résultat du concours de Vendôme donné par la « Fédération Roubaisienne » au siège de *l'Epervier* 450 pigeons lâchés par L. Leman, 1er convoyeur à 9 heures du matin, temps orageux, vent Nord, valeur des zônes de 300 m. 18 secondes, somme engagée, 1993 fr. 50.

1er prix, M. P. Six, à 4 h. 07 m. 57 sec. 6 poules ; 2e. Félix, 5p 3e, P. Ducatteau, 3p. 4e, Duret, 4p. 5e, Bausière, 2p. 6e, Vanacker, 3p. 7e, Broways, 5 p 8e, Deregnaucourt, 4p. 9e, Salembier, 5p. 10, Marsy, 2p. 11e, Lefebvre, 3p. 12e, Voicke, 13e, Dhonne, 5p. 14e, Salembier, 4p. 15e. Vanacker, 3p. 16e, Daal, 2p. 17e, Moucman, 4p. 18e, Marsy, 2p. 19e, Dhonte, 3 poules.

20e, Fiévet, 2 p; 21, Salembier, 2 p ; 22e, Ducatteau, 2 p ; 23e, *Dérégnaucourt*, 2 p ; 24e, Stenacker, 1 p ; 25e, Delhemmes, 1 p; 26e, Locutier, 1 p; 27e, Voicke, 1 ; 28e, Hazebrouck, 1 p; 29e, Lampe, 1 p; 30e, Vanderache, 1 p ; 31e, Salembier, 1 p; 32e, Decocne, 1 p; 33e, Gauffet, 35e, Astier ; 36e, Draux; 37e, Vanacker ; 38e, Broways ; 39e, Lambin ; 40e, Vanacker ; 41e, Barenne, à 5 h. 12 minutes du soir.

Analyses de la Bière Française.
(Voir aux annonces.)

BULLETIN LAINIER

Marché à terme

DE ROUBAIX-TOURCOING

DU 22 JUIN

Cote officielle de 4 h. 1/2.

Type n° 1 :		
	Juin	5.85
	Juillet	5.875
	Août	5.85
	Septembre	5.90
	Octobre	5.90
	Novembre	5.90
	Décembre	5.875
	Janvier	5.80
	Février	5.75
	Mars	5.75
	Avril	....
	Mai	....
Type n° 2 :		
	Juin	5.65
	Juillet	5 70
	Août	5.675
	Septembre	5.675
	Octobre	5.675
	Novembre	5.675
	Décembre	5.675
	Janvier	5.65
	Février	5.65
	Mars	5.65
	Avril	....
	Mai	....

Roubaix Tourcoing

Ventes du jour contrat n° 1 :

Juillet : 15,000 à 5,875
Décembre : 10,000 à 5.875

Ventes du jour contrat n° 2.

Juillet : 10.000 à 5.70.

Type supra

Total, 35.000 kilos.

Tendance : Calme.

Anvers, 22 juin.

Cote de deux heures :

En disponible on a fait 24 balles Plata en suint et .. balles Cap.

Laine en suint : avril, ..; mai, ..; juin.. 165 ..; juill., 165 ..; août, 165, sept., ..., oct.. ....

Peignées françaises de la Plata

Contrat A.

Avril ....,mai, ...; juin 562 1/2;juill.565 ..; août 567 1/2 déc., 570 ..;janv.

Marché ferme.

Contrat G

Juin à déc. 590.

Peignées allemandes de la Plata

Contrat B.

Avril., ...; mai ... juin 585 ..; juill. 587 1/2; août, 590 ..; sept., oct., 592 1/2; nov. 590 ; déc. 587 1/2 ; janvier 580 ; fév. 575 ..; mars 567 1/2. avril 567 1/2.

Marché ferme.

MOUVEMENT MARITIME LAINIER

Le steamer Cordoba est parti le 17 juin de Montevideo pour Dunkerque et le Havre, ayant à bord, 2.200 balles laine pour Dunkerque.

Le steamer Entre-Rios allant de Dunkerque et le Havre à Montevideo et Buenos-Ayres chargera des laines, a suivi le 18 juin de Bordeaux.

Le steamer Fournel a touché le 19 juin à Bordeaux, venant d'Algérie avec laines pour Dunkerque.

Le steamer Ville de Tarragone chargeait le 19 juin à Philippeville en laines pour Dunkerque et le Havre.

Le steamer Ville de Malaga est arrivé le 19 juin à Oran, venant du Havre prendre charge en laines.

Le steamer Emilie a débarqué à Dunkerque, 2.500 *balles laine d'Algérie.*

Le steamer Urugany a débarqué à Dunkerque 22 000 balles laine de Buenos-Ayres et Montevideo.

Le steamer Ville de Buenos-Ayres est arrivé le 20 juin à Dunkerque venant de la Plata avec 900 balles laine.

Le steamer San-Martin est parti le 19 juin de Montevideo pour Dunkerque avec 9.000 balles laine.

Le steamer Morbihan doit suivre le 23 juin de Dunkerque pour l'Algérie.

Le steamer Mitidja a débarqué à Marseille, 337 balles laine de Bône, dont 237 pour Dunkerque.

Le steamer Gergovia continuera les voyages d'Algérie sur Dunkerque jusqu'à octobre.

Le steamer Costa Ricam est arrivé le 21 juin à Anvers venant de la Plata avec laines.

Le steamer Orénoque allant de Bordeaux à la Plata, a touché le 18 juin à Las Palmas.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

Toute commande de lettres de faire part de décès, d'obits, etc., faite à **Roubaix** *et* **Tourcoing**, *dans les bureaux de l'*AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING *donne droit à une insertion GRATUITE dans le Journal*

AVIS AUX SOCIÉTÉS

Les Sociétés qui feront leur commande de convocations, avis, affiches, etc., dans les bureaux de l'imprimerie de l'AVENIR DE ROUBAIX TOURCOING, auront droit à l'insertion gratuite dans le journal.

TOURCOING

CONSEIL MUNICIPAL

Séance extraordinaire du 21 Juin

Le Conseil municipal était convoqué pour vendredi soir en séance extraordinaire.

20 membres de l'assemblée communale étaient présents.

M. *Glorieux est nommé secrétaire.*

Il donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion ; quelques modifications sans grande importance sont apportées à la rédaction de ce procès-verbal, qui est ensuite adopté.

Hospices

M. le Maire expose le compte administratif des hospices pour 1888, et le budget supplémentaire du même établissement pour 1889.

Renvoi pour examen à la Commission des finances.

Demande

M. le directeur du conditionnement demande le retrait d'une des obligations foncières faisant partie de son cautionnement, laquelle est sortie au pair dans un tirage. La demande est faite sous réserve *du remplacement du titre par un autre.*

Adopté.

Eaux potables

M. le maire donne lecture du rapport de la Commission mixte des Eaux sur les réclamations formulées par M. Emile Moreau ; ingénieur, conseiller général, dans ses lettres à M. le Préfet, en date des 21 et 26 juillet 1888.

Nous avons publié dans l'*Avenir* du 13 courant, numéro portant la date du vendredi 14, les arguments présentés par M. Moreau en faveur de la captation des eaux dans la Vallée de la Marque et les conclusions in extenso du rapport de la commission mixte. soutenant le projet de captation dans la vallée de la Scarpe.

M. le Maire met aux voix les conclusions du rapport. M. Tack demande le renvoi à une autre séance, afin de laisser à M. Moreau, la faculté de répondre s'il le désire.

M. le maire invoque l'urgence et donne lecture d'une lettre de M. Moreau, par laquelle il a refusé d'assister à la conférence ou il avait été convoqué.

M. Delavaivre dit que les membres de la Commission étaient également d'avis d'entendre les explications verbales de M. Moreau mais qu'en présence de son refus formel de répondre à l'invitation qui lui avait été adressée on n'avait pas cru devoir insister.

M. Tack dit qu'en présence de l'observation de M. Delavaivre, il n'insiste plus.

Les conclusions du rapport sont mises aux voix et *adoptées à l'unanimité.*

Le Conseil décide que le crédit de 150,000 porté au budget spécial des Eaux en 1889, pour travaux neufs, sera employé en travaux de captation d'eaux potables dans la vallée de la Scarpe.

Hospices

Le conseil émet un avis favorable à la proposition faite par les membres du conseil d'administration des hospices,tendant à élever de 1 fr. 50 à 2 fr. et de 1 fr 75 à 2 fr., le prix des journées de maladies des personnes non indigentes en traitement à l'hospice.

Le premier tarif s'applique aux personnes de la ville, le second à celles des *deux cantons de Tourcoing.*

Espierre

M. le maire soumet deux rapports relatifs au ruisseau de l'Espierre.

Le premier a trait à la dérivation du Carien et le second à l'élargissement dans la partie *comprise entre* le confluent du Trichon et la frontière.

Le conseil adopte les conclusions de ces deux rapports et autorise l'administration à traiter de concert avec Roubaix pour l'acquisition de trois parcelles de terrain.

Communication

M. le Maire donne lecture au conseil d'une lettre de la commission des orphéonistes Crick Sick, remerciant la municipalité de la subvention accordée à la société en vue du concours de Paris. Le conseil donne acte.

Passage à niveau de la Tossée

M. le Maire donne lecture d'un rapport exposant l'état de la question relative au *différend soulevé entre la ville et la com*pagnie du chemin de fer du Nord, pour l'établissement d'une quatrième voie au passage à niveau de la Tossée.

L'examen de cette affaire est renvoyé à la commission spéciale nommée pour l'étude des différentes affaires litigieuses pendantes avec la compagnie du Nord.

Société de gymnastique

M. le Maire présente un rapport tendant au vote d'un crédit de 400 fr. destiné à doter la société de gymnastique et d'armes d'un drapeau. Adopté.

Urinoir

Pour répondre à un vœu plusieurs fois émis, M. le Maire soumet un rapport ayant trait à l'établissement d'un urinoir au carrefour formé par la rue de Roubaix et la rue de la Station.

Ce rambuteau serait du modèle de ceux *de la Place Thiers. La dépense est évaluée* à 2,300 fr. suivant devis dressé par le service de la voirie.

Après un échange d'observations de la part de plusieurs conseillers qui réclament les uns que l'urinoir soit couvert, les autres qu'il soit pourvu d'un tablier protégeant les bonnes mœurs, le projet est adopté.

La séance est levée à 11 heures 10 minutes.

Hardie voleuse.— Vendredi matin, vers 8 heures, la jeune Germaine Delbar, âgée de 4 ans 1/2, demeurant au Hallot, se rendait à l'école accompagné d'une petite camarade un peu plus âgée, lorsqu'elles firent la rencontre à la hauteur du lycée d'une femme qui s'approcha d'elles. Sous prétexte de fermer les brisures soi-disant *ouvertes des boucles d'oreilles de la jeune* Delbar, l'inconnue lui enleva ces bijoux et s'enfuit.

L'enfant en rentrant chez elle, raconta la chose à sa mère qui, hier matin, se rendit au bureau de police; chemin faisant on rencontra une femme que les enfants reconnurent pour être la voleuse. Mme Delbar aborda cette femme, qui nia énergiquement prétendant que la veille, jour *du vol, elle se trouvait à Lille.*

Déconcertée, Mme Delbar laissa partir cette femme.

Cette dernière mit à s'enfuir tant d'empressement que Mme Delbar eût un doute.

Un agent se trouvant à proximité, elle lui conta la chose.

On courut après la gaillarde qui fut retrouvée et amenée devant le commissaire de police. *C'est une nommée Julienne* Houpline, âgé de 17 ans, sans profession, demeurant à la Croix-Rouge.

Cette fille malgré son jeune âge, mène une conduite déplorable, vivant maritalement.

Enfermée dads une maison de correction sur la demande de son père, on ne put la conserver que 6 jours.

Malgré les charges qui pèsent sur elle, elle nie le vol qui lui est imputé.

Arrestation. — Sur mandat d'arrêt décerné par le *parquet de Lille*, deux agents de sûreté guidés par l'intelligent brigadier Pannier, ont arrêté le nommé Augustin Nissen, âgé de 29 ans, fileur, né à Verviers.

Cet individu avait commis il y a quelques semaines à Wattrelos un vol qualifié.

Désigné aux victimes du vol par des personnes qui avaient été témoins, Nissen fit des menaces de mort à main armée.

Il a été arrêté au peignage Amédée Pruvost, au moment où il venait de prendre son travail.

Nos sociétés. — Nous apprenons que la Société des Orphéonistes (Crick-Siks) a plusieurs auditions en vue.

La première aurait lieu le 7 juillet à Lille, avec le concours de l'excellente musique des Canonniers sédentaires ;

La seconde à Roubaix, le 21 Juillet avec la *Fanfare Delattre.*

La troisième à Tourcoing, avec les Canonniers sédentaires Lillois.

Ces trois Sociétés qui participent chacune dans leur catégorie au concours de la division d'excellence de Paris produiraient les œuvres imposées et au choix du concours.

Concert de la Place Thiers. — La *Concordia, harmonie de la Croix-Rouge* exécutera ce soir, à cinq heures, sur la Place Thiers, les morceaux ci-après :

1. Allegro militaire (Leroux),
2. Ouverture (M. Bleger).
3. La Belle Demoiselle, mazurka (Corbus).
4. Fantaisie sur Robert le Diable (M. Bleger).
5. Perle de rosée, fantaisie (Migette).
6. Valse *(J. Sambin).*

Des chaises seront mises à la disposition du public.

Nota. — Le concert du dimanche 30 juin sera donné par la musique municipale de Wattrelos.

AVIS IMPORTANT. — Des négociants et des entrepositaires peu scrupuleux, vendant à certains limonadiers ou cabaretiers, qui les servent *ensuite aux consommateurs pour du* **BANYULS-TRILLES** des produits similaires, du moins en apparence, ou des vins de *BANYULS* de mauvaise qualité, EXIGER SUR LA *BOUTEILLE L'ÉTIQUETTE BANYULS TRILLES* pour voir la vraie marque.

Dans tous les Cafés.

Dépôt à Tourcoing : Chez M. J.-B. GRAU, entrepositaire.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. J. DAUFY, 74, rue Nationale, à Lille. (2

WATTRELOS

Tir aux oies. —Un grand tir aux oies avec primes aura lieu le dimanche 30 juin 1889 à 5 heures précises, chez M. Catteloin, cabaretier à la *Bonie d'Or*, au *Bas Chemin.*

Il y aura 40 oies à la disposition des tireurs.

La distance du tir sera de 35 mètres.

Il y aura une oie par deux mises. Les tireurs pourront prendre plusieurs mises. La mise sera de 3 francs. Les primes seront annoncées avant le tir.

Le règlement sera affiché dans le tir

Des garanties sérieuses étant engagées entre le marchand de volailles et l'organisateur, les oies seront visibles à partir du 25 courant.

N. B. — Le tir sera terminé de manière à ce que les amateurs puissent prendre le dernier train à Herseaux pour Tournai.

CROIX

Nous apprenons avec plaisir que M. Isaac Holden-Crothers vient d'être nommé membre du Jury à la section internationale, peignage et laines.

Certificat d'études primaires. — Ecole du Centre : Directeur, M. Mathieu ; 18 élèves présentés, 18 reçus.

Ecole du Bréchet : Directeur, M. Dhermies ; 6 présentés, 5 reçus.

Ecoles des filles, rue de la Gare : Directrice, Mlle Hareqz ; 12 élèves présentés, 11 reçus.

Ecole des filles, rue Kléber : 11 élèves présentées, 8 reçues

Carrousel. — Quelques amateurs ont l'intention d'organiser un carrousel pour la fin d'Août.

Il est question d'offrir 600 fr. de prix.

Une réunion préparatoire aura lieu prochainement au café du « Progrès »

Cercle symphonique en formation. — Les personnes désireuses d'en faire partie, sont priées de se faire inscrire chez M. César Petit, ou au siège de la Société, café du « Progrès ».

Wasquehal. — Voici la liste des enfants de l'école communale, dirigée par M. Vilbert, qui ont obtenu le certificat d'études primaires.

Sur neuf élèves présentés, huit ont été admis.

Ce sont, par ordre alphabétique :

Ernest Dressler (a concouru pour le prix départemental), Edouard Dressler, Emile Foureau, Florimond Foureau, Charles Laurent, Désiré Mille, Louis Turbelin, Jules Verrier.